

L'Écho des Conseils

L'Écho des Conseils vise à développer la communication des adhérents réunis au sein des Conseils d'équipements.

C'est est un outil d'expression, offrant la possibilité – dans le respect du projet, des statuts et du règlement intérieur – aux membres des Conseils de s'exprimer de manière individuelle et collective.

Il vise à valoriser les initiatives des adhérents, à renforcer les dynamiques et les coopérations, à promouvoir un engagement actif.



Des cibles

Notre premier public les acteurs de l'association, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

Plus généralement les partenaires, les institutions, les associations agissant sur les territoires, les usagers, le grand public.

Des moyens

Un support papier « L'Écho des Conseils d'équipement » paraît adapté au regard de la diversité des publics visés. Il pourra être complété par d'autres medias. Le support papier peut constituer un élément d'identité des conseils.

La périodicité doit être liée au rythme d'activité des conseils (rentrée, fin d'année au moment des assemblées et des fêtes, printemps, été au moment des fêtes de quartiers) soit 3 numéros / an. Un ou plusieurs numéros hors série pourraient être réalisés selon les besoins.

La rédaction des articles sera faite par les membres des Conseils, avec l'appui et la coordination de la mission « Vie associative » et la réalisation par InfoCom.

Cette lettre est proposée comme un premier outil. Il faudra poursuivre la réflexion sur des moyens complémentaires pour donner plus de visibilité à l'engagement des adhérents, renforcer les possibilités d'expression (forum, site internet des bénévoles, initiatives des territoires, etc.).

Des objectifs

Favoriser la mobilisation, l'engagement des usagers et adhérents.

Partager les expériences entre bénévoles et entre quartiers ou territoires.

Réfléchir ensemble, faire remonter des besoins ou des préoccupations des publics.



Des rubriques

L'édito une rubrique « politique » sous la responsabilité des administrateurs et du directeur de publication.

Focus sur une démarche ou une expérimentation en cours.

Récit d'expérience rendre compte d'une pratique ou d'une action engageant les bénévoles.

Parole de partenaire une place pour la valorisation de nos partenaires.

Portrait vise la valorisation d'un parcours d'engagement à l'Accoord. Décrire une expérience personnelle.

L'actualité des Conseils actions en cours ou prévues, agenda, etc.

Help ! Appel à compétence c'est une rubrique « échanges de savoirs ».

Infos/événements à l'Accoord ou dans la ville.

Un comité de rédaction

Composition ● La vice-présidente de l'Accoord pour assurer le lien avec le CA ● 6 à 8 membres issus du groupe de contact des présidents ● le chargé de projet Vie associative pour assurer la coordination des tâches.

Rôle Le comité de rédaction assurera la coordination l'animation, le secrétariat.

Il veillera à créer les conditions d'une bonne organisation pour réaliser les parutions de la lettre. Pour cela, les rôles et missions de chacun devront être précisés.

Le comité de rédaction étudie et valide les articles recueillis en conformité avec les objectifs de la lettre et du calendrier prévus. Il peut proposer les thèmes d'article, solliciter des rédacteurs parmi les adhérents. Il peut demander ou proposer aux rédacteurs d'apporter des modifications sur la forme (développer, réduire, réécrire partiellement, etc.) Il veille à la cohérence de chaque article et de chaque numéro en rapport aux objectifs fixés.

Il proposera des modalités de diffusion les plus mobilisatrices et les plus efficaces possibles. Il évalue périodiquement le fonctionnement des parutions et proposera des corrections si besoin.



Organisation Le comité se réunira au moins 3 fois pour préparer chaque parution. Le chargé de projet assurera la préparation des séances et tous les contacts nécessaires à la réalisation de la lettre. Chaque membre du comité sera référent sur une rubrique

Directeur de publication Le directeur général de l'Accoord est le directeur de publication.

Un service support Le service InfoCom de l'Accoord sera chargé de la réalisation (mise en page, iconographie) et du suivi de fabrication. Il est invité à participer aux réunions du comité de rédaction, selon les besoins.



ASSOCIATION
POUR LA RÉALISATION
D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES,
SOCIALES ET CULTURELLES
DE LA VILLE DE NANTES

10 RUE D'ERLON

BP 22329

44023 NANTES CEDEX 1

02 40 74 02 52

F 02 51 86 71 82

Une adresse électronique à retenir !

lechodesconseils@accoord.fr